

Bourse « Bien vieillir en province de Luxembourg »
Spectacle « Nanou »
Wex, samedi 5 décembre 2009

Bonsoir,

Je ne vais pas être très long car nous ne sommes pas réunis ce soir pour écouter des discours mais bien pour découvrir l'aboutissement du projet réalisé par Carine Granson et son équipe.

Projet qui a reçu, fin 2008, le premier prix de la bourse « Bien vieillir en province de Luxembourg ».

Une bourse que j'ai initiée en 2007 au sein du Département des affaires sociales et hospitalières dans le cadre d'une réflexion que nous avons menée sur le thème du vieillissement de la population. Cette thématique est un enjeu important du 21^e siècle car nous vivons de plus en plus vieux et le nombre de personnes âgées est croissant et ne cessera d'augmenter dans les années à venir. Pour vous donner une idée, en Belgique, aujourd'hui, plus de 500.000 femmes et hommes ont dépassé le cap des 75 ans.

En juin 2005, une étude intitulée « Bien vieillir en province de Luxembourg » a donc été menée et s'est concentrée sur l'offre existante de services en faveur du 3^e et 4^e âge et sur les attentes des aînés.

Cette démarche de consultations territoriales a pris en compte l'avis d'une cinquantaine de personnes âgées via l'organisation de tables rondes et d'une cinquantaine d'institutions lors de rencontres individuelles.

Les communes du territoire ont bien sûr également été questionnées et associées dans cette démarche.

Les résultats de l'enquête ont été publiés le 24 avril 2007 et ont fait l'objet d'un recueil toujours disponible.

Le but de ce travail était d'évaluer les besoins de nos aînés afin de les analyser et d'en retirer des pistes de réflexion et d'action possibles.

Une de ces actions a été la création d'une bourse afin d'être un agent facilitateur de l'offre de services.

Ce fonds, qui était une première pour notre Département, soutient des initiatives en faveur des personnes âgées via l'attribution d'un soutien financier à des organismes qui peuvent y prétendre sur base de la qualité de leur projet en faveur du 3^e et 4^e âge.

Un montant de 10.000 euros est prévu au budget chaque année pour appuyer le ou les projets sélectionnés.

Notre rôle est aussi d'accompagner ces organismes dans l'élaboration et le suivi de ces initiatives.

Chaque projet rentré dans le cadre de la bourse est examiné par les membres du Conseil Consultatif Provincial des Aînés en veillant, comme le stipule le règlement de la Bourse, à rencontrer plusieurs priorités :

- s'inscrire dans la philosophie des recommandations formulées dans l'enquête « Bien vieillir en province de Luxembourg »,
- s'intéresser aux personnes de 50 ans et plus de notre province. Ils peuvent cependant comporter une dimension intergénérationnelle,
- véhiculer une image positive de la personne âgée,
- inciter une dynamique locale de solidarité dans le lieu de sa réalisation,
- avoir un effet durable ou, à défaut avoir une connotation d'exemple.

Pour en revenir plus précisément à la comédie musicale « Nanou », nous avons notamment été séduits par la dimension intergénérationnelle du projet qui concerne des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées.

En effet, une étroite collaboration a été menée entre l'équipe de Carine Granson et 14 résidents du Home Libert de Marche qui ont été impliqués pendant plusieurs mois à tous les niveaux du projet : création des costumes, des décors, des accessoires, danse, etc.

C'est cette dimension intergénérationnelle qui a fait la différence et qui donne à cette comédie musicale une dimension humaine particulière.

Je souhaite beaucoup de succès à « Nanou » et félicite Carine Granson et tous les participants, qu'ils soient présents ou restés chez eux, pour leur travail !

Je voudrais aussi très sincèrement et officiellement remercier Carine, au nom de l'Exécutif provincial, pour m'avoir permis de vous adresser quelques mots.

Je vous remercie de votre attention.

Bon spectacle.

Jean-Marie CARRIER

Député provincial